

CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2

Procès-verbal et compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du CCAS du 25 mars 2024 à 17h30 heures.

Etaient présents :

Mme Marie-Lyne VAGNER, présidente
Mme Sara FERAUD, vice-présidente
Mme Sabrina BECHET, conseillère municipale déléguée
M. Sébastien LERAT, conseiller municipal
M. Pascal DIDTSCH, conseiller municipal
Mme Colette GENET, Croix Rouge de Bernay
Mme Thérèse FICHET-GIRARD, Collectif de Serquigny Actif pour les migrants
Mme Elisabeth ERARD, UDAF 27
Mme Brigitte MARY, DECLIC

Étaient excusés :

M. Guillaume BOULAYE, Les Sauveteurs Secouristes Risle Charentonne
Mme Frédérique PARIS, 9 ^{ème} adjointe
M. Jérôme VARANGLE, 3 ^{ème} adjoint
Nora MAGNAN, Trisomie 21

Etaient absents :

Mme Sylvie GUERRAND, Comité de Bernay du Secours Populaire Français
M. Gérard DUBUCHE, ACCES
Mme Camille DAEL, conseillère municipale
M. Guillaume WIENER, conseiller délégué

Madame la Présidente déclare la séance ouverte à 17h30 heures et procède à l'appel.

Il est dénombré 9 conseillers présents, la condition du quorum est remplie (art. L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu les rapporteurs, délibère ainsi qu'il suit :

1. *Se référant au procès-verbal du Conseil d'administration du 25 mars 2024, Madame la Présidente demande aux administrateurs s'ils souhaitent faire des observations.*

Le procès-verbal n° 4 de la séance du Conseil d'Administration du 11 décembre 2023 et le procès-verbal n°1 de la séance du Conseil d'Administration du 12 février 2024 sont approuvés à l'unanimité.

2. CCAS-RESIDENCE : PRESENTATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, la Présidente du CCAS présente au Conseil d'Administration, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, soit le 28 mars 2022, un rapport sur les orientations budgétaires envisagées.

Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil d'Administration, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Le Débat d'Orientation Budgétaire n'a pas de caractère décisionnel.

Il est demandé au Conseil d'Administration de prendre acte de ce débat par une délibération spécifique.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration prend acte de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2024.

3. CCAS : PRISE EN CHARGE DE FRAIS FUNERAIRES

Rapporteur : Monsieur Marie-Lyne VAGNER

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose par son actuel article L.2213-7 à ce que toute personne décédée soit inhumée décemment sans distinction de culte ni croyance.

La commune est amenée à prendre en charge les frais d'obsèques pour les indigents mais également pour les personnes décédées dont la situation financière ou celle de leur famille ne permet pas de pourvoir acquitter ces frais (article L.2223.27 du CGCT).

Considérant le décès le 17 novembre 2023 à Bernay de Madame HERIN Léone né le 21 mai 1971 à Doué la Fontaine (49700).

Considérant l'existence d'ayants droits à l'encontre desquels la commune a la possibilité de se retourner,

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à valider cette prise en charge de frais d'inhumation.

Le conseil d'Administration à l'unanimité,

AUTORISE la prise en charge des frais funéraires de Madame Léone HERIN décédé le 17 novembre 2023 à Bernay pour un montant de 1 170,00 € (facture Ecoplus Funéraire Normandy – N° F00008541).

4. RESIDENCE AUTONOMIE : REVISION DES TARIFICATIONS DES PRESTATIONS PROPOSE AU SEIN DE LA RESIDENCE AUTONOMIE

Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

La Présidente informe les membres du Conseil d'Administration qu'il convient de procéder à la révision des tarifications des prestations au sein de la Résidence Autonomie.

Au 01 mai 2023, il est proposé d'appliquer une augmentation de 3% sur les repas et les prestations annexes et de mettre en place des tarifs par les prestations d'animations et de compléter les prestations annexes :

- **Tarifs – RESTAURATION**

PRESTATION	TARIFS 2023	TARIFS 2024
REPAS RESIDENTS	8.39 €	8.64 €
REPAS PERSONNES EXTERIEURES	10.60 €	10.91 €
REPAS A THEME	11.63 €	11.97 €
REPAS DE FETES	18.79 €	19.35 €

- **Tarifs - LINGERIE**

PRESTATIONS	TARIFS 2023	TARIFS 2024
LINGE LAVE ET SECHE	5.45 €/KG	5.61 €
LINGE LAVE, SECHE ET REPASSE	7.10 €/KG	7.31 €
DRAPS ET RIDEAUX LAVES, SECHES ET REPASSES	4.12/l'unité	4.24 €
COUVERTURES ET COUETTES	7.62 €/l'unité	7.84 €
REPASSAGE	8.24 €/KG	8.48 €

- **Tarifs annexes :**

PRESTATION	TARIFS 2023	TARIFS 2024
Pâtisserie	2.64 €/personne	2.71 €
Frais de photocopies, scan	0.41 €/l'unité	0.42 €
La bouteille d'eau 1.50L	0.46 € La bouteille	0.47 €
Le pack de 6 bouteilles de 1.50L	2.36 € le pack	2.43 €
Masques chirurgicaux	1.50 € les 10	1.54 €
Frais de rejet	10.40 €	10.71 €
Abattant WC	32.18 €	33.14 €
Chasse d'eau (fourniture + pose)	46.35 €	47.74 €
Néon	10.30 €	10.60 €

Ampoule 23 W	9.37 €	9.65 €
Barillet + Clé	51.50 €	53.04 €
Robinetterie + pose (lavabo et évier)	60.00 €	61.80 €
Robinet WC + pose	10.00 €	10.30 €
Flotteur WC + pose	25.00 €	25.75 €
Set de douche	15.00 €	15.45 €
Télécommande barrière (en cas de non-restitution, de perte ou de vol)	50.00 €	60.00 €

Le conseil d'Administration à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs au 01.05.2023 de la Résidence Autonomie « Lyliane Carpentier » comme indiqués ci-dessus.

5. CCAS : AVENANT A LA TARIFICATION MANIFESTATION SENIORS

Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

Le Centre Communal d'Action Sociale a pris une délibération n°12.33.2023 au Conseil d'administration du 11 décembre 2023 pour fixer la tarification des boissons servis lors de des manifestations Séniors.

Nous souhaitons compléter cette offre en y incorporant la proposition suivante :

- La bouteille de cidre 4 €
- Le verre de cidre 1€
- La part de tarte 1€

Le conseil d'Administration à l'unanimité,

ACCEPTE la tarification telle qu'elle est proposée par les CCAS.

6. CCAS : APPROBATION DU PROJET D'INVESTISSEMENT 2024

Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

Dans le cadre de la prise en charge des violences intrafamiliales, le CCAS a recours à deux appartements de mise à l'abri. Ces appartements ont été équipés grâce à la solidarité collective.

Le CCAS souhaite équiper à neuf les logements et ainsi à solliciter la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 9 000 euros soit 80% du montant total d'investissement.

Le conseil d'Administration à l'unanimité,

APPROUVE le programme d'investissement 2024

7. QUESTIONS DIVERSES

Question relative à la délibération sur les frais funéraires : Mr DIDTSCH évoque les pompes funèbres municipaux qui existaient par le passé. Certaines intercommunalités reprennent cette compétence. Mr DIDTSC demande si un point sur la mutuelle communale pourrait être fait. JD propose de faire le point au prochain CA.

Madame la Présidente indique que le règlement du cimetière a été modifié (caveau non obligatoire + possibilité de recourir à un cercueil en carton).

Question de Mme Erard relative au recours du bus pour des trajets individuels. Mme Féraud indique qu'ACCES peut prendre en charge cette mission (trajet à la demande).

Mme Mary demande quelle est la durée d'hébergement au sein des appartements VIF. Sara Féraud précise qu'il n'y a pas de délai mais que le maximum rencontré à date est de 8 mois. Il est ajouté que depuis 1 an, chaque enfant vivant dans un environnement ou des violences intrafamiliales existent, est reconnu comme victime. Ainsi, une information préoccupante systématique doit être rédigée.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question diverse n'ayant été posée, Madame la Présidente lève la séance à 18h30.

Marie-Lyne VAGNER	Présidente		Sylvie GUERRAND	Administratrice	Excusée
Sara FERAUD	Vice-Présidente		Elisabeth ERARD	Administratrice	
Frédérique PARIS	9 ^{ème} adjointe	Excusée	Guillaume BOULAYE	Administrateur	Excusé
Jérôme VARANGLE	3 ^{ème} adjoint	Excusé	Nora MAGNAN	Administratrice	Excusée
Sabrina BECHET	CM déléguée		Gérard DUBUCHE	Administrateur	Excusé
Guillaume WIENER	CM	Excusé	Brigitte MARY	Administratrice	
Camille DAEL	CM	Excusée	Thérèse FICHET- GIRARD	Administratrice	
Sébastien LERAT	CM		Colette GENET	Administratrice	
Pascal DIDTSCH	CM		Françoise ROUTIER	Invitée permanent	